



POUR UNE REVALORISATION DU MÉTIER D'AESH

Pour les organisations syndicales, il est grand temps que des mesures fortes soient prises pour enfin revaloriser le métier d'AESH, un métier devenu indispensable. C'est pourquoi elles demandent « *des mesures fortes qui bénéficieraient à la fois aux personnels concernés, aux élèves accompagnés et à l'ensemble de l'école* », et notamment :

- ✓ une revalorisation immédiate des salaires
- ✓ le versement de l'indemnité REP-REP+ pour les AESH exerçant en éducation prioritaire
- ✓ la création d'un véritable statut
- ✓ des emplois stables, pérennes et reconnus
- ✓ la création du nombre d'emplois nécessaire pour couvrir tous les besoins
- ✓ le droit de pouvoir travailler à temps complet
- ✓ une formation professionnelle de qualité sur le temps de travail

Les dix organisations syndicales appellent d'ores et déjà à un

RASSEMBLEMENT DEVANT LA DSDEN d'Ille-et-Vilaine

1 quai Dujardin à RENNES

mercredi 6 février à 14h30

Elles invitent les AESH à débattre ensemble et exprimer leurs revendications à une

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

au siège de la FSU – 14 rue Papu à RENNES

mercredi 6 février à 16h

Cette assemblée générale sera suivie d'une **conférence de presse à 17h30.**